



BILAN DE LA CONCERTATION

Novembre 2025



SOMMAIRE

- I. Modalités de la concertation**
 - A. Modalités prévues dans la délibération de lancement**
 - B. Modalités supplémentaires**
 - C. Gouvernance mise en place**
- II. Concertation réalisée à chaque phase**
 - A. Sensibilisation-formation**
 - B. Partage du diagnostic**
 - C. Stratégie et co-construction du plan d'actions**
 - D. Synthèse**
- III. Annexe : liste des propositions issue des ateliers de co-construction du plan d'actions**

I. LES MODALITES DE CONCERTATION

A. Modalités prévues dans la délibération de lancement du 27/06/2024



La délibération n°CCO_2024_095 du 27 juin 2024 cadre les modalités de concertation prévues telles que :

- l'information aux autorités suivantes : Préfet, Préfet de Région, le Président du Conseil départemental et le président du Conseil régional; des modalités d'élaboration et de concertation ;
- La mobilisation des partenaires et du public lors des phases clefs du PCAET, à savoir l'état des lieux, la définition des orientations stratégiques et l'élaboration du programme d'actions ;
- Les actions de sensibilisation à la transition écologique pour les élus du territoire, les agents de la CCO et le grand public ;
- Le partage des éléments de diagnostic ;
- La réalisation d'ateliers de co-construction du plan d'actions ;
- La mise en place d'une concertation citoyenne.

➤ L'ensemble des actions prévues dans la délibération a été réalisé.

I. LES MODALITES DE CONCERTATION

A. Modalités prévues dans la délibération de lancement du 27/06/2024



La délibération n°CCO_2024_095 du 27 juin 2024 précise également les points suivants :

« La CCO se réserve également la possibilité de compléter son dispositif de concertation par toute autre forme envisageable pour le cas où cela lui paraîtrait nécessaire et opportun.

Le bilan de cette concertation sera rendu public. La CCO indiquera à la suite de ce bilan, les mesures qu'elle estime nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements tirés de la concertation.

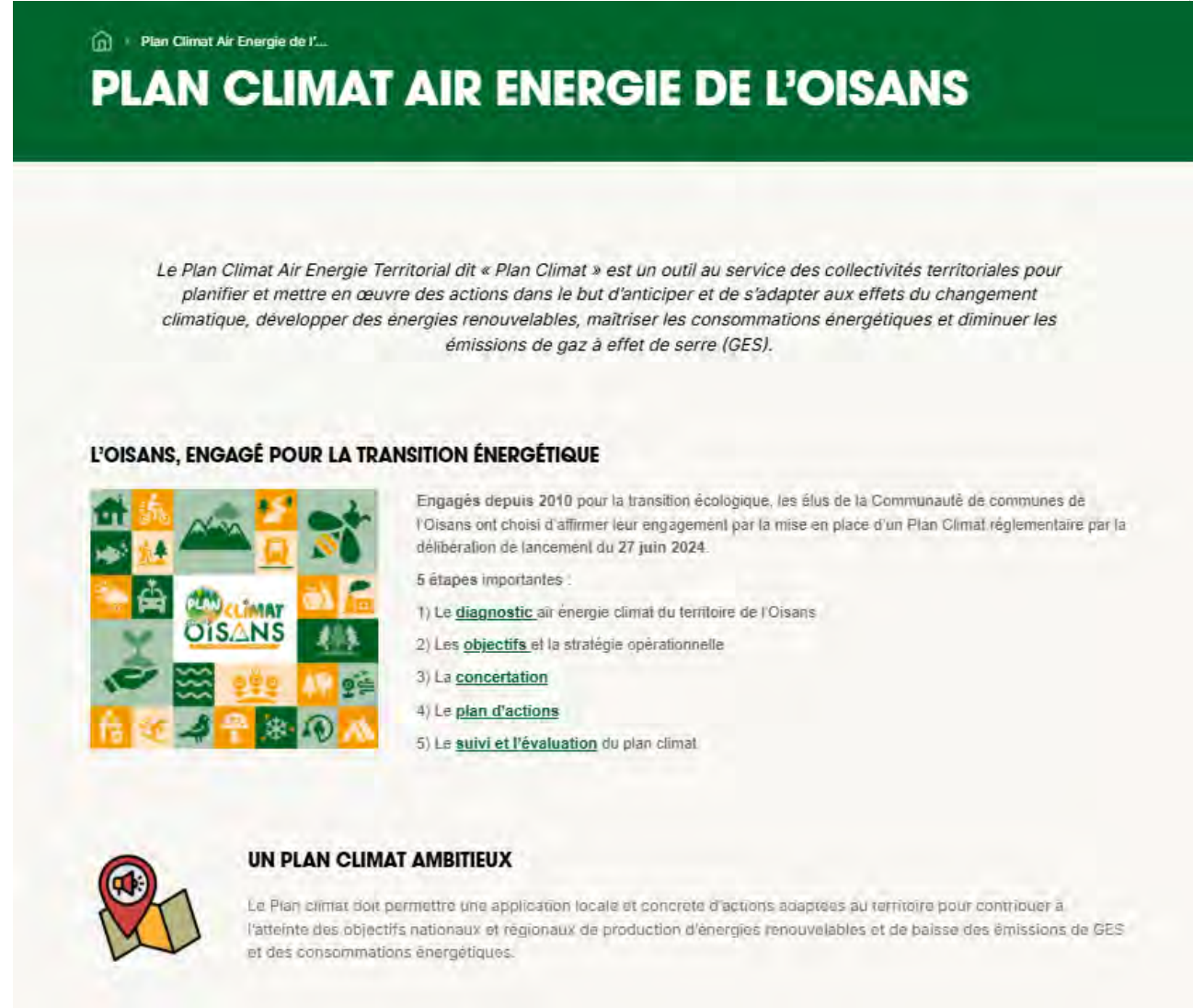
Après son adoption par le Conseil communautaire, le projet de PCAET sera soumis à une participation du public par voie électronique dont les modalités sont décrites par l'article L123-19 du Code de l'environnement. »

- D'autres modalités de communication ont été mises en place telles que la création d'une page internet sur le site de la CCO ou encore des communications spécifiques dans le journal intercommunal.

I. LES MODALITES DE CONCERTATION

B. Modalités supplémentaires

Une page dédiée au Plan Climat a été créée sur le site internet de la Collectivité :
<https://www.ccoisans.fr/projet/pcaet-oisans/>



Plan Climat Air Energie de l'...

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DE L'OISANS

Le Plan Climat Air Energie Territorial dit « Plan Climat » est un outil au service des collectivités territoriales pour planifier et mettre en œuvre des actions dans le but d'anticiper et de s'adapter aux effets du changement climatique, développer des énergies renouvelables, maîtriser les consommations énergétiques et diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'OISANS, ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Engagés depuis 2010 pour la transition écologique, les élus de la Communauté de communes de l'Oisans ont choisi d'affirmer leur engagement par la mise en place d'un Plan Climat réglementaire par la délibération de lancement du 27 juin 2024.

5 étapes importantes :

- 1) Le diagnostic air énergie climat du territoire de l'Oisans
- 2) Les objectifs et la stratégie opérationnelle
- 3) La concertation
- 4) Le plan d'actions
- 5) Le suivi et l'évaluation du plan climat.

UN PLAN CLIMAT AMBITIEUX



Le Plan climat doit permettre une application locale et concrète d'actions adaptées au territoire pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux de production d'énergies renouvelables et de baisse des émissions de GES et des consommations énergétiques.

I. LES MODALITES DE CONCERTATION

B. Modalités supplémentaires

ENVIRONNEMENT

DES ATELIERS POUR SENSIBILISER ET PASSER À L'ACTION !

La Communauté de communes de l'Oisans a un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Initier, inciter et coordonner des actions de proximité pour que les acteurs locaux s'approprient les projets. C'est possible. S'engager pour limiter notre empreinte, « C'est une responsabilité qui nous oblige » ont souligné les élus de l'Oisans lors des premiers ateliers.



La CCO est engagée dans la transition écologique depuis... 2010 ! La prise de compétence sur l'élaboration d'un nouveau Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) a été officialisée lors du Conseil communautaire du 7 mars 2024 permettant d'endosser la mission suprême. Cet outil (PCAET) de planification et d'actions dans les domaines de l'environnement et de l'énergie va consolider nos actions pour mieux nous adapter au changement climatique.

Pour agir efficacement et collectivement, il faut disposer des clés de compréhension des enjeux. C'est pourquoi la CCO a souhaité organiser un cycle d'ateliers, animés par des professionnels des questions climatiques et énergétiques, pour donner aux participants des informations objectives, chiffrées, faciles d'accès. Basés sur des données scientifiques, ces échanges laissent des freins à l'action (préjugés, fausses informations, habitudes...). L'idée générale est d'acquiescer pour qu'ensuite nous devenions toutes et tous des acteurs du changement, des citoyens engagés pour le climat et désireux d'agir individuellement pour le collectif.

Organisés sur la base du volontariat, ces ateliers ouvrent des perspectives pour que chaque participant puisse à son tour porter les bons arguments et les solutions adaptées. L'objectif n'est pas d'alarmer mais d'alerter sur l'urgence à agir pour le bien-être de tous. C'est aussi prendre conscience de son propre comportement. Puis-je modifier de manière réaliste mes habitudes de consommation énergétique et alimentaire, de déplacements ?... En tant qu'organisation humaine et de service public, la CCO a souhaité accompagner du mieux possible élus, agents et habitants dans cette spirale vertueuse. »

LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE 2024

« INVENTONS NOS VIES BAS CARBONE »

Le 28/09 : 14h-17h30 (grand public)

LES RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE 2024

« Adaptation au changement climatique », les plans d'actions

Le 15/10 : de 18h00 à 21h30 (professionnels de l'Oisans)

Ateliers « 2 Tonnes » pour les habitants

Le 12/10 : de 14h à 17h30

Le 29/10 : de 18h à 21h30

Les ateliers pour les habitants se dérouleront dans la salle du Conseil communautaire au siège de la CCO (1bis rue Humbert 38520 - Le Bourg-d'Oisans).

Vous trouverez toutes les informations pour vous inscrire à ces ateliers sur ccoisans.fr

ENVIRONNEMENT

ALIMENTATION
environ 2,5 t CO₂e

TRANSPORT
environ 2,5 t CO₂e

LOGEMENT
environ 2 t CO₂e

CONSOMMATION
environ 2 t CO₂e

SERVICES PUBLICS
environ 1 t CO₂e

Boissons

Végétaux

Ceufs & Produits laitiers

Vian­des et Poissons

Voiture

Avion

Fret

Énergie (chauffage, eau chaude, élec­trique, etc.)

Construction et entretien

Autres

Habille­ment

Autres biens et services

Informa­tique, Internet et téléphone

Santé

Éduca­tion

Justice

Recherche etc.

RETOUR D'EXPERIENCES

Nicole Faure,
Vice-présidente Environnement et maire d'Ornon
« Cet atelier permet une bonne prise de conscience de notre impact individuel sur la consommation carbone mais le collectif est aussi concerné. J'ai bien retenu la consommation de 10 tonnes par an et par personne ce qui est énorme. J'ai trouvé très intéressant d'avoir la répartition dans notre quotidien entre l'alimentation, le transport, le logement, la consommation avec les achats superflus, et les services publics que l'on oublie souvent.
Cela prendra du temps pour réduire notre consommation carbone et atteindre l'objectif 2 tonnes.
Il faudra faire des choix : l'alimentation reste plus facile et plus rapide pour moi ensuite le logement avec des travaux à prioriser, réinventer nos loisirs (voyages, vacances) et nos déplacements.
Repenser la politique locale dans nos collectivités, aider, communiquer, informer la population très largement et dans toutes nos actions. »

Aurélije Fayolle,
Chargée de coopération convention territoriale globale
« La CCO est investie dans la transition écologique depuis des années et j'avais très envie de participer à cet atelier en imaginant que collectivement nous pouvons agir.
Parler de cette thématique du zéro carbone, évoque avant tout de ce que l'on fait au quotidien dans nos vies personnelles, et je me suis rendue compte que l'on n'a pas tous le même niveau de connaissances ou les mêmes envies d'agir. J'étais assez inquiète pour le futur en entendant les différentes données énoncées par les intervenants. L'enjeu de devoir réduire l'impact carbone semble être une montagne infranchissable, sauf si nous agissons ensemble. Et je suis plutôt fière de travailler au sein d'une collectivité qui se saisit réellement du sujet. »

Robin Lavest
Chargé de mission tourisme responsable
« L'atelier « Inventons nos vies bas carbone » est un bel outil de vulgarisation des travaux du GIEC et des impacts du changement climatique. Par des exemples simples et illustrés, il nous permet de prendre conscience du bilan carbone de nos actions quotidiennes et de voir le chemin qu'il reste à parcourir pour arriver aux 2 tonnes d'émission par personne par an mis en avant par l'Accord de Paris. J'attends la suite avec impatience pour pouvoir mettre en place des actions concrètes pour réduire mon empreinte carbone. »

Océane Sabre-Buisson,
Assistante communication
« Lors de l'atelier « Nos vies bas carbone », nous avons pu voir tous ces petits gestes que nous faisons au quotidien sans y accorder de l'importance et qui bout à bout ont un impact carbone considérable. C'est impressionnant de voir les chiffres clés ainsi que les actions que nous devons tous mettre en place pour limiter le réchauffement climatique.
On se dit souvent qu'on ne peut rien faire à notre échelle face aux entreprises polluantes, mais c'est faux, nous pouvons réduire notre empreinte carbone ! »

Promotion des ateliers de sensibilisation au changement climatique dans le journal intercommunal « Point Commun » de septembre 2024

6

I. LES MODALITES DE CONCERTATION

B. Modalités supplémentaires



Deux pages dédiées au Plan Climat de l'Oisans dans le journal intercommunal « Point Commun » du mois de mars 2025

CLIMAT

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENSEMBLE INVENTONS LE CLIMAT DE DEMAIN !



Dès sa création il y a 10 ans, la Communauté de communes s'est engagée pour la transition énergétique à travers son premier « Plan Climat » volontaire. Une démarche pionnière qui s'est traduite par la mise en œuvre de son premier « Bilan carbone ». Aujourd'hui, la CCO met tout en œuvre pour répondre aux trois piliers de la transition énergétique : améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, réduire la consommation d'énergie et baisser les émissions polluantes sur le territoire.

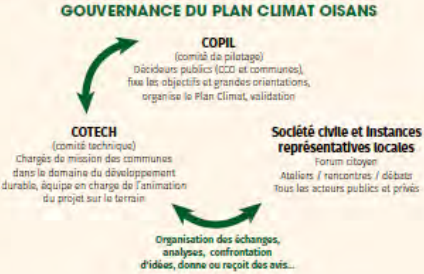
En 2019, la CCO a décidé de devenir Territoire à Énergie Positive (TEPos). Dit autrement, un territoire qui s'engage à réduire au maximum ses besoins en énergie, par la sobriété et l'efficacité énergétique. Les besoins en énergie sont alors couverts par les énergies renouvelables locales.

TOUTES ET TOUS CONCERNÉS
Ce projet de développement durable nous concerne toutes et tous : habitants, entreprises, associations, collectivités... Ensemble, nous pourrions mener des actions concrètes et indispensables pour réduire notre consommation énergétique et produire plus durablement l'énergie dont nous avons besoin. Cette démarche concerne tous les domaines de la vie quotidienne : transport, habitat, économie, alimentation, infrastructures... Aujourd'hui, la Communauté de communes de l'Oisans a décidé d'aller encore plus loin en faisant sien un document stratégique encadré par l'État, dont

les objectifs nationaux seront déclinés à l'échelle régionale et locale. L'élaboration d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET) à l'échelle de l'Oisans se décompose en quatre étapes :
• Le diagnostic local, une sorte d'état des lieux de la situation énergétique en Oisans (qualité de l'air, les déplacements, les émissions de polluants, les énergies renouvelables...)
• La stratégie territoriale qui s'appuie sur le diagnostic pour estimer les priorités et les objectifs majeurs
• Les plans d'actions définis dans la stratégie (priorités, objectifs...)
• Le suivi des actions pour en mesurer l'efficacité

DES OBJECTIFS AMBITEUX
Ce Plan Climat Oisans dans lequel vous, lectrices et lecteurs de POINT COMMUN, habitantes de notre magnifique territoire, pourrez-vous investir pleinement répond aux enjeux climatiques et sera l'outil qui nous permettra de trouver les solutions locales pour :
• Réduire les émissions de GES
• Penser global et agir local
• Développer des énergies propres
• Préserver la qualité de l'air
• Diminuer notre dépendance énergétique
• Améliorer le cadre et la qualité de vie
• Créer des activités et des emplois

UN DÉFI GLOBAL, UNE RÉALITÉ LOCALE
Dans une approche globale d'adaptation au changement climatique, la CCO a souhaité associer tous les acteurs locaux du territoire. Cette mobilisation voulue, la plus large possible, des socio-professionnels, collectivités, associations locales et de protection de la nature, communes et habitants, a d'ores et déjà démarré, en 2024, avec un cycle d'ateliers « Inventons nos vies bas carbone », « Adaptation au changement climatique », « Ateliers 2 tonnes ». Une première phase préparatoire de sensibilisation à la transition écologique qui a permis de poser des bases et mis à jour différents diagnostics sur les émissions de gaz à effet de serre (GES).
A l'heure où nous publions POINT COMMUN, la CCO lance une campagne d'information sur les effets concrets sur le territoire de notre consommation énergétique face au changement climatique. Ce constat sur l'énergie, les GES, les enjeux des énergies renouvelables, est un révélateur de notre vulnérabilité et de notre capacité à faire face aux modifications du climat et du réchauffement planétaire.



OBJECTIFS NATIONAUX

- 40% Réduction de 40% les émissions de GES entre 2015 et 2030
- 30% Réduction de 30% la consommation d'énergie finale entre 2015 et 2050
- 33% Atteindre 33% de parts d'énergies renouvelables en 2030

ADAPTATION RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL

- 30% Réduction de 30% des émissions de GES par rapport à 2015
- 15% Réduction de 15% de la consommation d'énergie finale par rapport à 2015
- 54% Augmentation de 54% de la production d'énergies renouvelables par rapport à 2015

Contexte régional
Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) fixe, à horizon 2030, l'objectif d'augmenter de 54 % la production d'énergie renouvelable en accompagnant les projets de production d'énergie propre et en s'appuyant sur les potentiels locaux, et porter cet effort à 100 % à l'horizon 2050.

PCAET EN BREF

C'est un outil stratégique qui vise à réduire les polluants sur le territoire avec un objectif double : améliorer la qualité de l'air pour répondre aux enjeux de santé publique et contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Tout savoir sur le PCAET de l'Oisans (plan climat air énergie) ccolsans.fr

- #### LES GRANDES DATES DU PCAET DE L'OISANS
- 2024 : diagnostic et sensibilisation
 - Début mars 2025 : campagne d'information et mobilisation de tous les acteurs locaux
 - 19/03 2025 : 1^{er} FORUM Plan Climat « Ensemble pour le climat »
 - 31/03/2025 : COPIEL (CCO, agents, gestionnaires réseaux EDF, ENEDIS, GEG, SAGO) validation du plan d'actions
 - 24/04/2025 : Conseil communautaire (validation diagnostic et stratégie)
 - Mal - Juin 2025 : construction du plan d'actions, un temps de consultation et de co-construction
 - Fin Juin 2025 : 2^e FORUM Plan climat co construction du plan d'action
 - Septembre - octobre 2025 : validation du plan d'actions
 - Décembre 2025 : arrêt du PCAET par la CCO
 - Juin 2026 : approbation du PCAET après demande d'avis, consultation du public de manière formelle (obligation réglementaire)
 - 2026 - 2032 : mise en œuvre opérationnelle



Nicole FAURE,
Vice-présidente en charge de l'environnement, gestion équilibrée des espaces et de la protection des espaces naturels sensibles
« Le Plan Climat de l'Oisans intègre les problématiques climat, qualité de l'air, précarité énergétique, aménagement de l'espace... Il permet de s'adapter aux changements climatiques en offrant des opportunités de développement »



I. LES MODALITES DE CONCERTATION

C. Gouvernance mise en œuvre



Le PCAET de l'Oisans est fédérateur des politiques et actions réalisées sur le territoire dans l'optique de répondre aux enjeux nationaux et régionaux en matière d'atténuation et d'adaptation des effets du changement climatique.

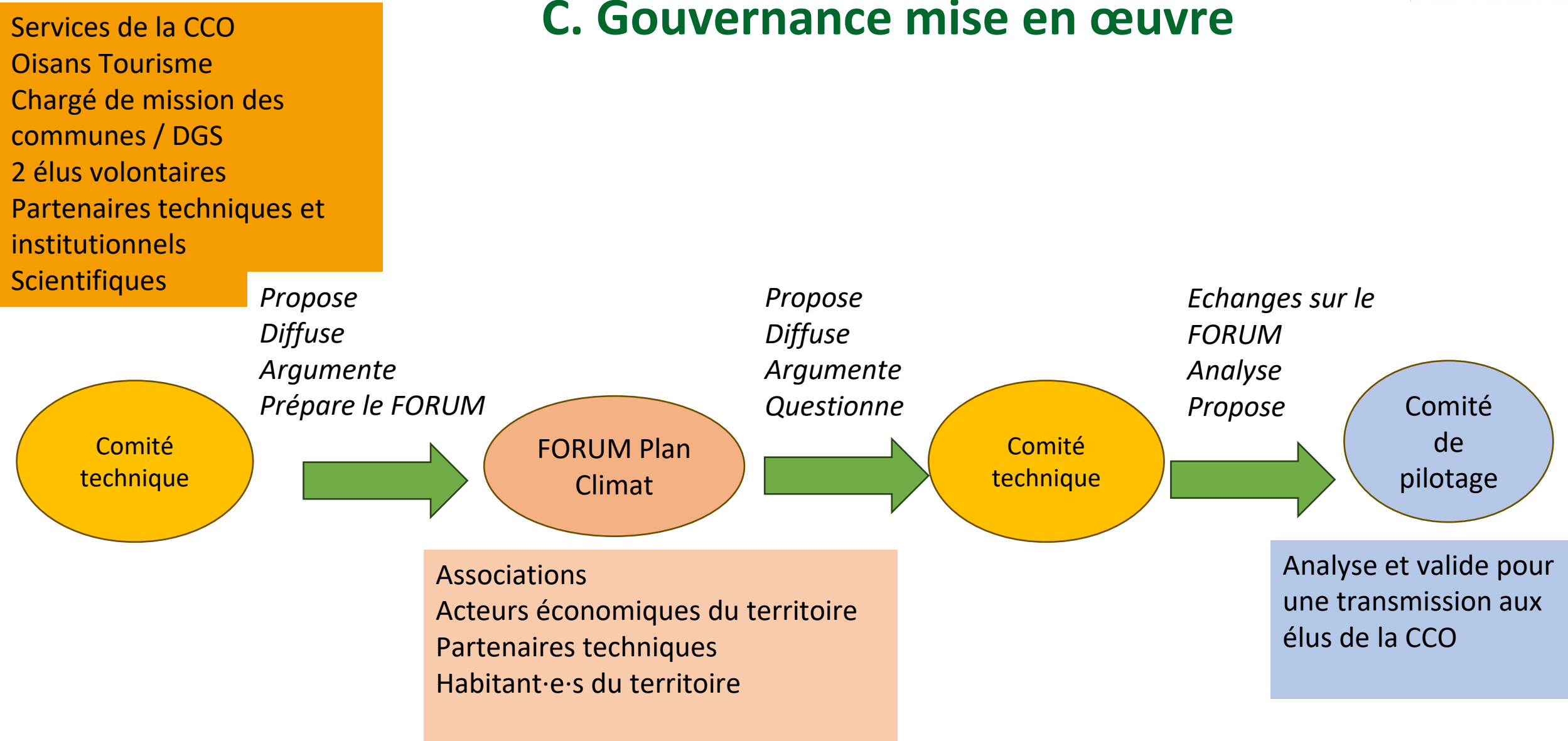
Une concertation élargie a été mise en œuvre dès le lancement du PCAET en juin 2024 afin de co-construire ce programme local stratégique et opérationnel sur les thématiques du climat, de l'air et de l'énergie. Le bilan de la concertation est annexé à la présente délibération.

En synthèse, les instances de gouvernance mises en place sont les suivantes :

- **un comité technique** constitué des membres suivants : 2 élus volontaires, les services techniques de la collectivité, les agents des communes du territoire, les partenaires techniques et institutionnels et un membre du comité de pilotage du Groupe Régional d'Expert sur le Climat (GREC)
- un **forum citoyen**, associatif et socio-professionnel
- un **comité de pilotage** constitué des élus du territoire, des chambres consulaires, des partenaires techniques et institutionnels et du comité de direction de la collectivité.

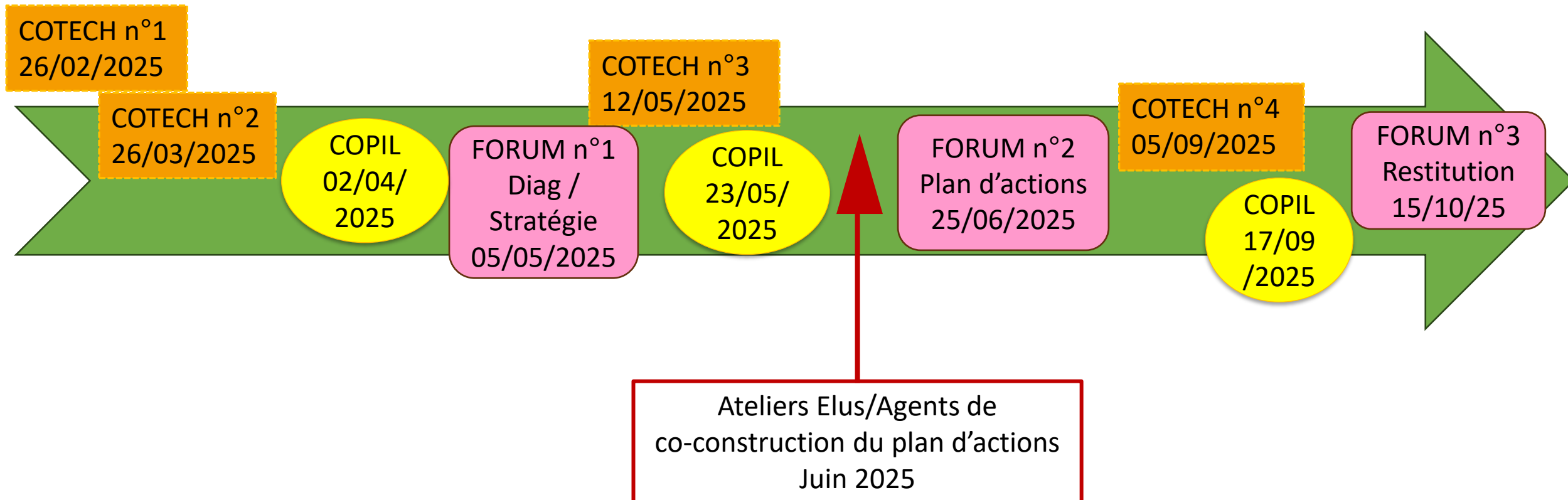
I. LES MODALITES DE CONCERTATION

C. Gouvernance mise en œuvre



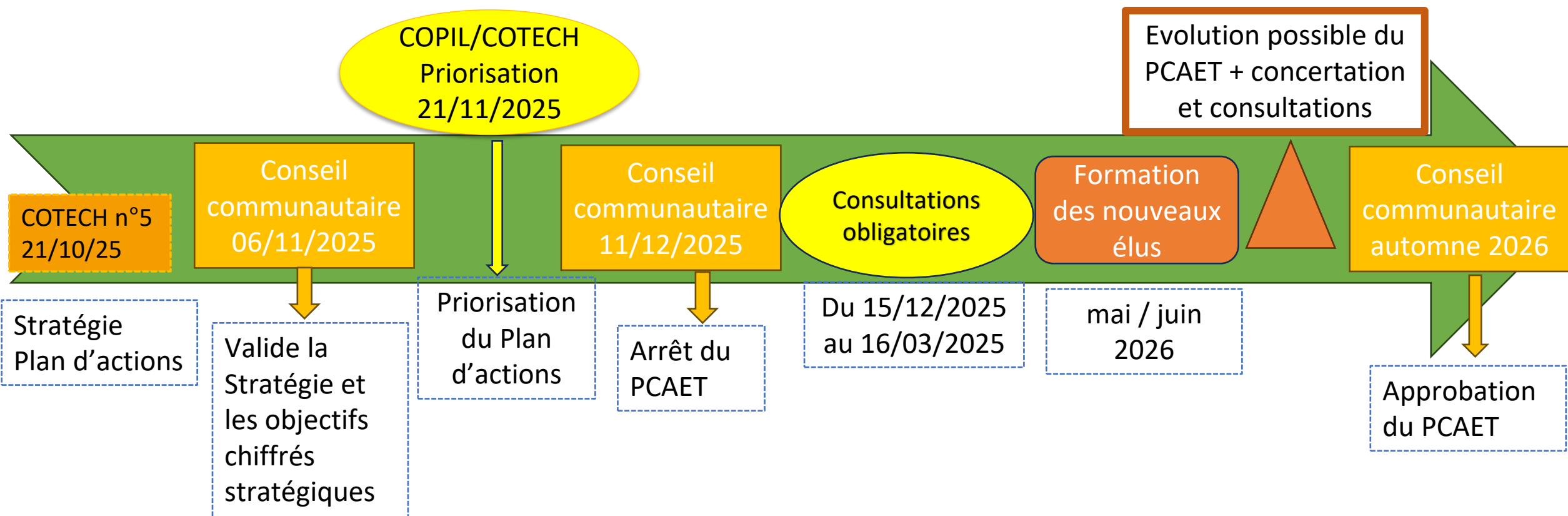
I. LES MODALITES DE CONCERTATION

C. Gouvernance mise en œuvre



I. LES MODALITES DE CONCERTATION

C. Gouvernance mise en œuvre



II. UNE CONCERTATION REALISEE A CHAQUE PHASE

II. Une concertation réalisée à chaque phase



Phase d'élaboration du diagnostic air énergie climat du territoire (de juillet 2024 à janvier 2025 et une mise à jour finale en octobre 2025) qui a fait l'objet de plusieurs temps de présentation et d'échanges :

- Présentation en Comité technique Plan Climat du 26 février 2025,
- Transmission aux élus communautaires fin février 2025 en vue du Conseil communautaire du 25 mars 2025,
- Présentation lors d'un Comité de pilotage Plan Climat réalisé le 2 avril 2025
- Présentation lors du 1^{er} Forum Plan Climat, forum citoyen, associatif et socio-professionnel du 5 mai 2025.

Phase d'élaboration de la stratégie (de février 2025 à juin 2025)

- Présentation en Comité technique Plan Climat du 26 mars 2025 et du 17 septembre 2025
- Présentation en Comité de Pilotage Plan Climat du 2 avril 2025
- Présentation en Forum Plan Climat lors des ateliers du 25 juin 2025.

Phase d'élaboration du plan d'actions (de février 2025 à novembre 2025)

- Ateliers de co-construction pour les élus et les agents des communes et de la collectivité les 16 et 27 juin 2025
- Atelier de co-construction lors du 2^{ème} Forum Plan Climat du 25 juin 2025
- Présentation en Comité technique du 21 octobre 2025
- Restitution des ateliers de co-construction lors du 3^{ème} Forum Plan Climat du 15 octobre 2025
- Atelier de priorisation des actions en comité mixte (technique et pilotage) du 21 novembre 2025.

II. Une concertation réalisée à chaque phase

A. Sensibilisation-formation



Comme prévu dans la délibération de lancement du PCAET du 27 juin 2024, une phase de sensibilisation aux enjeux liés à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique a été réalisée de mai 2024 à janvier 2025.

Les ateliers suivants ont été animés :

- ateliers « Inventons nos vies bas carbone » à destination des élus, des agents de la collectivité et du grand public ;
- ateliers « Adaptation au changement climatique » à destination des élus et des agents ;
- atelier « 2 tonnes » à destination de la population.

INVENTEZ VOS VIES BAS CARBONE !

La CCO vous invite à participer à un atelier « Inventons nos vies bas carbone », le 28/09/2024 de 14h à 17h30 en présence d'experts du climat. Un autre atelier destiné aux habitants « Ateliers 2 Tonnes » est programmé le 12/10/2024 de 14h à 17h30 et le 29/10/2024 de 18h à 21h30.

Plus d'infos sur ccoisans.fr

II. Une concertation réalisée à chaque phase

A. Sensibilisation-formation

Sensibiliser et former sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique

15



II. Une concertation réalisée à chaque phase

B. Partage du diagnostic

1^{er} FORUM Plan Climat du 05/05/2025

Après avoir mis en ligne sur le site internet de la collectivité le diagnostic climat-air-énergie du territoire de l'Oisans, un temps d'échanges et de partage a été organisé afin de comprendre les résultats de ce diagnostic.

Le chercheur au CNRS Xavier FAÏN a permis de décrypter les informations issues du diagnostic et de les mettre en perspectives avec les enjeux du changement climatique.

84 participant·e·s provenant de la société civile, du monde socio-professionnel, associatif et des partenaires techniques (Département 38).



Le Bourg-d'Oisans

De riches échanges pour le premier forum sur le climat



Des votes ont été proposés au public pour animer la soirée d'information sur le plan climat.

Photo Le DL/Martine Pilot

Lundi 5 mai, un public nombreux a rempli le cinéma Les Écrins pour s'informer et échanger sur le plan climat à l'invitation de la communauté de communes de l'Oisans. Guy Verney, son président, et Nicole Faure, ont rappelé leur volonté de l'intégrer au Scot même s'il sera finalisé avant.

La transmission de connaissances et des éléments de diagnostic de l'Oisans, en comparaison avec d'autres endroits, ont fait l'objet d'une présentation dense dont le diaporama sera envoyé à chaque participant

pour que chacun puisse approfondir. Le public, appelé à voter sur 4 questions, s'est pris au jeu. À la première [la température moyenne à la surface de la Terre est aujourd'hui de +1,2 °C par rapport à 1850. En Oisans quelle est-elle ? carton bleu +1,8 °C / jaune + 1 °C] le public a répondu jaune avec justesse : l'Oisans se réchauffe plus que la planète dans sa globalité.

Certains échanges ont été critiques et constructifs en invitant à tout faire pour que les montagnes à nu fassent encore rêver.

II. Une concertation réalisée à chaque phase

B. Partage du diagnostic



La phase d'élaboration du diagnostic air énergie climat du territoire s'est tenue de juillet 2024 à janvier 2025 avec une mise à jour finale en octobre 2025). Plusieurs temps de présentation et d'échanges ont eu lieu :

- Présentation en Comité technique Plan Climat du 26 février 2025,
- Transmission aux élus communautaires fin février 2025 en vue du Conseil communautaire du 25 mars 2025,
- Présentation lors d'un Comité de pilotage Plan Climat réalisé le 2 avril 2025
- Présentation lors du 1^{er} Forum Plan Climat, forum citoyen, associatif et socio-professionnel du 5 mai 2025.

II. Une concertation réalisée à chaque phase

c. Stratégie et co-construction du plan d'actions



Atelier réalisé le 25 juin 2025

Qui a réuni 44 participant·e·s provenant de la société civile, du monde socio-professionnel, d'associations et de partenaires techniques (Département 38, ONF, CA38...)

Forum n°2 : Ateliers de co-construction du plan d'actions du PCAET

II. Une concertation réalisée à chaque phase

c. Stratégie et co-construction du plan d'actions



Atelier réalisé le 27 juin 2025

Qui a réuni des élus du territoire et des agents de la collectivité afin de proposer des actions pour alimenter le plan d'actions du PCAET

Atelier de co-construction du plan d'actions du PCAET
20 personnes présentes : élu·e·s, agent·e·s et partenaires techniques

II. Une concertation réalisée à chaque phase

c. Stratégie et co-construction du plan d'actions

		THÉMATIQUE : SE NOURRIR	
Action : Développer l'eco pâturage			
Réfèrent - Porteur de l'action			
Repercer les friches pour aider à l'installation			
Objectifs de l'action	Impacts de l'action	++	-
Favoriser l'installation W/mantien et rendement des prairies	Énergies		
	Émissions de GES		
	Qualité de l'air		
	Adaptation		
Description de l'action			

		THÉMATIQUE : SE LOGER	
Action : Travail sur le logement vacant réaménagé par la puissance publique et obligation de vendre			
Réfèrent - Porteur de l'action			
Com Com au travers du PLH ?			
Calen Moye	Objectifs de l'action	Impacts de l'action	++ --
	Pas sur l'offre de logements : Des logements vides et des personnes qui n'arrivent pas à se loger. Vise à la rénovation pour réduire les factures	Énergies	
		Émissions de GES	
		Qualité de l'air	
Adaptation			
Description de l'action			
Articuler avec les petits habitats Limiter les Airc BnB / Nb de jour de location quant de passer en po.			
Calendrier prévisionnel			
Moyens humains et financier		Aides et subventions	
		Chercher des programmes européens S'appuyer sur le D38	

		THÉMATIQUE : SE LOGER, HABITER	
Action : Agriculture			
Réfèrent - Porteur de l'action			
Economie circulaire			
Objectifs de l'action	Impacts de l'action	++	-
	Énergies		
	Émissions de GES		
	Qualité de l'air		
	Adaptation		
Description de l'action			
- Collecte des restes alimentaires pour les associations caritatives & sur les hotspots. - Sensibiliser des grosses structures sur le gaspillage. - Ressourcerie → aider à l'installation (séparation)			
Calendrier prévisionnel			

Exemple de fiches remplies lors du Forum n°2, atelier de co-construction du plan d'actions du 25/06/2025.

Toutes les propositions faites durant l'atelier sont mises en annexe du présent document.

Afin de faciliter la lecture des propositions, elles ont été saisies de manière informatique.

Oisans

Plan Climat : un dernier forum avant sa validation



Mercredi soir, pour ce troisième et dernier forum de concertation en vue de l'élaboration du Plan Climat, une quarantaine de personnes étaient présentes au cinéma Les Écrins.

Jeudi soir, une quarantaine de personnes se sont retrouvées au cinéma Les Écrins à l'occasion du dernier forum du Plan climat air-énergie territorial (PCAET).

Jeudi soir, au cinéma Les Écrins, devant une quarantaine de personnes, la communauté de communes a commencé par présenter la synthèse des concertations et contributions, dont celles du forum du 26 juin à Allemont. Elles sont articulées autour de quatre axes retenus : se nourrir, se loger, se déplacer et préserver l'environnement. Une synthèse réunie dans un plan

d'action à six ans, lui-même inscrit dans une stratégie à l'horizon 2050.

Un rôle de coordination

L'occasion de rappeler la démarche volontaire des élus. L'élaboration d'un Plan Climat ne leur était pas imposée. Elle n'est obligatoire que pour les collectivités de plus de 20 000 habitants.

Cela a été redit plusieurs fois au cours de la soirée : la réalisation du Plan Climat s'inscrit dans un cadre réglementaire auquel on ne peut pas déroger. De même, le PCAET ne crée

pas de la réglementation. Il n'a donc ni le pouvoir réglementaire que l'on trouve dans un plan local d'urbanisme, pas plus qu'il n'ouvre la possibilité de créer des taxes ou des impôts. Au grand regret de plusieurs participants.

Un plan d'actions issu de la concertation

En revanche, la collectivité a un rôle de coordinateur de la transition énergétique sur son territoire en mobilisant l'ensemble des secteurs d'activité et des parties prenantes : État avec ses opérateurs et admi-

nistrations, Département, Région, communes, tissu socio-économique et habitants. Pour que leurs actions et moyens convergent vers les objectifs retenus dans le plan d'action. Globalement, la longue liste des mesures présentées n'a pas fait l'objet de remarques particulières de la part du public. Les seuls débats ont porté sur les mobilités au sens large et la filière bois.

À l'issue de cette soirée, Nicole Faure, vice-présidente de la CCO, en charge de ce dossier, a exprimé sa satisfaction pour le travail constructif de concertation et de synthèse réalisé.

● Bernard Clouët

Filière bois, mobilité, émissions de CO2...

● Une filière bois à créer

Un projet de réseau de chaleur comme celui qui va voir le jour à Bourg d'Oisans répond à l'objectif d'économie d'énergie et d'emploi d'énergies vertes. En revanche, il devra s'approvisionner dans le bassin grenoblois en l'absence d'une filière bois locale, ce que regrettent des participants. Il leur a été répondu que l'augmentation de la demande, à encourager, était une condition pour la création d'une filière locale relevant d'initiatives privées

● En quête de plus de mobilité

Plusieurs personnes ont redit leur souhait de voir des transports en commun plus nombreux et mieux connectés à Grenoble. Interrogeant

à nouveau sur le terme bus à haut niveau de service. Il leur a été répondu que cela reposait sur un meilleur cadencement et des facilités de circulations pour les bus. Mais on sait combien ce sujet est complexe sur le trajet Grenoble-Oisans et sur la RD 1091, au regard de son profil et de la multiplicité des acteurs. Guy Verney réclame la création d'un comité d'axe depuis des années. Il a pu annoncer la tenue d'une réunion sur ce dossier, avec tous les acteurs, le 27 novembre, à l'initiative de la préfète de l'Isère.

● Émissions de CO2 : pour Oisans Project, le compte n'y est pas

Les membres de l'association ont distribué un tract.

Ils y constataient que l'estimation des émissions de CO2 de la CCO, en 2023, est de 225 kilos tonnes. Alors que l'Alpe d'Huez, dans sa démarche Flocon Vert, a évalué ses propres émissions à 200 kilos tonnes. « Où est l'arnaque ? », interrogent-ils. La réponse est que les deux chiffres sont exacts mais ne reposent pas sur la même base de calcul. Le calcul réalisé dans le PCAET l'est selon les normes de l'Ademe et ne prend en compte que les émissions sur le territoire de la CCO. Dans la démarche menée à l'Alpe d'Huez, sont prises en compte toutes les émissions liées au tourisme. À savoir toutes celles générées par les trajets des touristes, venant parfois de l'autre bout de la planète, qui

représentent plus de 80 % des émissions de CO2 de la station.

Et Oisans Project d'interroger : comment diminuer les émissions de GES issus de la mono activité du territoire tournée vers une clientèle haut de gamme ? Une vraie question qui ne peut trouver sa place dans le PCAET, mais qui s'imposera sans doute dans d'autres débats sur la transition du modèle touristique.

Prochaines étapes :

- 15 novembre, validation en conseil communautaire
- 11 décembre, arrêt en conseil communautaire à l'issue de la consultation des personnes publiques associées
- fin 2026, approbation en fonction des attentes des nouveaux élus.

II. Une concertation réalisée à chaque phase

C. Stratégie et co-construction du plan d'actions



Forum n°3 du 15/10/2025

Présentation de la stratégie et Restitution des ateliers de co-construction

Environ 40 participant·e·s dont la plupart ont participé à l'atelier du 25/06/2025. Ces personnes proviennent de la société civile, du monde socio-professionnel, d'associations et de partenaires techniques (Département 38, ONF, CA38...)

II. Une concertation réalisée à chaque phase

c. Stratégie et co-construction du plan d'actions

Exemplarité de la collectivité : bilan des émissions de gaz à effet de serre des activités et du patrimoine selon la méthode Bilan carbone®



Le bilan carbone de la collectivité s'est réalisé en plusieurs étapes :

- Lancement de la démarche en CODIR élargi le 26 septembre 2024, suivi d'un important travail de collecte de données
- Présentation du bilan carbone en CODIR élargi le 11 avril 2025
- Atelier de co-construction du plan d'actions le 27 mai 2025
- Partage du plan d'actions aux agents via l'extranet (actualité du 19 août 2025)
- Finalisation du plan d'actions en CODIR élargi du 6 novembre 2025
- Partage au Président et Vice-Présidents concernés le 24 novembre 2025
- Présentation en Bureau communautaire le 27 novembre 2025
- Information au grand public lors de la mise en consultation des documents du PCAET
- Délibération en Conseil communautaire le 11 décembre 2025

II. Une concertation réalisée à chaque phase

D. Synthèse



Sensibilisation - formation	11 ateliers pour agents et élus 2 ateliers pour population
Partage du diagnostic	1 COTECH et 1 COPIL (agents, élus et partenaires) 1 Forum (socio-professionnels, population, partenaires et élus)
Partage du Bilan carbone de la collectivité	1 Comité de Direction élargi de la collectivité 1 Commission Environnement (15/05/2025) 1 Réunion d'information aux Vice-Présidents
Stratégie et co-construction du plan d'actions	2 COTECH et 2 COPIL (agents, élus et partenaires) 2 Forums (socio-professionnels, population, partenaires et élus)

Annexe

Propositions d'actions issues des ateliers de co- construction

N°Action	Thématique	Nom action	Objectif de l'action	Description de l'action	Origine de la proposition	Justification de l'intégration dans PCAET lien vers chapitre du plan d'actions du PCAET
1	Se nourrir	Jardins partagés	Dynamiser la production agricole locale et citoyenne Participer à l'atteinte de l'autonomie alimentaire	- Idem / Huez en direction de Villard-Reculas - Association "Citron vert" - jardinier.e embauché.e par commune pour fournir la restauration locale / habitants. - Mutualisation des engins agricoles - Equipement de labour avec des chevaux (traction animale)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.B.3 Economie circulaire + III.D.1 + V.B.1 Exemplarité collectivité
2	Se nourrir	Favoriser l'installation des saisonniers en agriculture	Inciter à rester sur le territoire avec une saison hiver grâce aux activités hivernales et été avec l'agriculture (Créer des emplois partagés)	- Foncier agricole - Partage des moyens de production entre le ski et l'agriculture pour favoriser l'installation - Fermes communales	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.D.1
3	Se nourrir	Circuits-courts	Fournir une offre alimentaire locale dans la restauration scolaire du territoire	- Respect de la Loi Egalim' - Mettre en place une cuisine centrale - Mutualisation des moyens / au moins des connaissances	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.B.3 Economie circulaire
4	Se nourrir	Livraison produits, mise en réseaux	Favoriser l'accès aux produits locaux	- Camion itinérant	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.B.3 Economie circulaire
5	Se nourrir	Développer l'éco-pâturage	- Assurer le maintien et le rendement des prairies - Favoriser l'installation d'agriculteur-rice		Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.D.1
6	Se nourrir	Développer l'économie circulaire	Limiter les déchets Favoriser la solidarité alimentaire	- Collecte des restes alimentaires sur les hotspots (hébergeurs importants, club med) pour les associations caritatives - Sensibilisations des grosses structures sur le gaspillage. - Mise en place d'une ressourcerie pour aider à l'installation / favoriser le ré-emploi, la réparation?	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	V.C.1 + III.B.1 + III.B.2
7	Se nourrir	Résilience alimentaire	- Faire en sorte de réduire l'importation des ressources (Aujourd'hui 100% des ressources sont importées)	-Impulsion par commune --> 1 embauche pour fournir des denrées aux cantines (restauration collective) + conserverie (pour optimiser la production) - Facilité l'accessibilité au foncier agricole (création de valeur ajoutée) - Chercher à promouvoir le maraîchage par la modification des AFP, centrées actuellement sur le pastoralisme (Augmenter la présence d'arbres fruitiers sur le territoire - Nécessité de professionnaliser afin d'améliorer l'attractivité des produits grâce aux milieux riches et protégés = qualité des produits - Developper une grainothèque locale qui inventorie l'ensemble des espèces adaptées au changement climatique (Anticiper l'adaptation du changement climatique qui amènera à modifier les espèces adaptés au climat futur ?) - Promouvoir les jardins partagés et former sur la bonnes pratiques des usages (les espèces, gestion de l'eau...) - Maintenir la production carnée locale et donc l'élevage/ pastoralisme qui permet l'entretien des paysages - Favoriser la plantation d'arbres fruitiers (contexte urbain (?!)) plutôt que décoratifs	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.D.1 + I.A.1
8	Se nourrir	Etablir un Projet Alimentaire Territorial (PAT)	Développer l'agriculture locale	- Obligation alimentaire - Les routes d'accès au territoire sont difficiles d'accès et soumies aux aléas ce qui rend le territoire vulnérable (S'attendre à une vulnérabilité accrue , évolution CC). L'élaboration d'un PAT devra permettre de rendre le territoire plus résilient.	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.D.1

PROPOSITIONS D'ACTIONS PLAN CLIMAT

9	Se nourrir	Sensibilisation alimentaire	Limiter les déchets Favoriser la solidarité alimentaire	- Sensibiliser sur l'existence des circuits de distributions - Sensibiliser à une alimentation adaptée à la saisonnalité, cuisine - Animer des cours d'initiation à la cuisine / jardinage - Intégrer des zones végétales dans les écoles (végétalisation des cours d'écoles --> Anticiper l'augmentation du risque de canicule et assurer un confort dans les courts d'écoles --> Adaptation CC)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.B.3
10	Se nourrir	Eau potable	- Usage raisonnée de la ressource en eau	- Sensibilisation à l'usage de la ressource (touristes et locaux) - Conserver le gestion de la ressource en eau au domaine communale - Traiter les fuites sur les réseaux (Rénover les réseaux) - Limiter les retenues collinaires voir ne plus créer de nouvelle retenue - Eviter/limiter les pompages des nappes phréatiques	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	I.C.1
11	Se nourrir	Communiquer sur les producteur.rice	Dynamiser la production agricole locale et citoyenne Limiter les déchets	- Rendre l'information de la production locale accessible en indiquant pour chaque producteur.ice ce qu'il produit, où il le produit et quand (horaires...) - Créer une ressourcerie	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.B.2 + III.D.1
12	Se loger, habiter	Travailler sur le logement vacant - Préemption par les pouvoir obligation puis obligation de rénovation	- Agir sur la problématique des logements vacants et des difficultés à loger l'ensemble de la poulation en travaillant sur la rénovation énergétique de ces logements (réduction facture / précarité énergétique)	- Limiter les AirBnB en établissant un plafond de Nombres de jour de location avant de passer en "professionnel" ----- Ex d'actions cités sur la gestion des déchets / économie eau / énergie - Alsace : Varier la taille des sacs poubelles en fonction de la typologie du ménage peu inciter à limiter les déchets ou système de pesée - Obliger les gens qui louent des biens à sensibiliser les touristes à cette problématique (ex : Aidez-nous à réduire notre impact !) - Attention à la sensibilisation en période de vacances, informer sur le fonctionnement du tri local (Quelles sont les règles en terme de gestion de déchet dans le territoire)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	La CCO n'est pas compétente pour agir sur le nombre de logement mis en location touristique sur la rénovation des logements II.A.1 sur la sensibilisation des professionnels III.A.1
13	Se loger, habiter	Autoconstruction / Autorénovation	Faciliter la rénovation	- Animer des formations et conférences sur l'Autorénovation - Echanges (Faciliter les échanges entre acteur.ice.s ayant autorénové)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.A.2
14	Se loger, habiter	Encourager les professionnels à s'intaller sur le territoire	Augmenter le nombre de professionnels de la rénovation en Oisans	- Avantages à l'installation - Aide aux montages des dossiers (RGE) - Mutualiser l'administratif entre les entreprises - Peu d'installateurs photovoltaïque	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.A.2
15	Se loger, habiter	Développer le logement	Augmenter le nombre de logement accessibles sur le marché	- Ne pas exclure les résidences secondaires en termes d'aides et de subvention pour la rénovation énerggétique. - Préempter des bâtiments : obtenir des logements en réhabilitant les logements vides et vacants - Prioriser la rénovation des logements vacants en modulant le niveau d'aide - Faire des diagnostics énergétiques produit par des bureaux d'études pour montrer l'intêret de la rénovation - Favoriser l'implantation sur Bourg d'Oisans d'entreprises de panneaux solaires au lieu de les faire	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.A.2 + II.A.1
16	Se loger, habiter	Favoriser la rénovation énergétique	Diminuer la consommation énergétique des bâtiments	- Aide à la rénovation énergétique sur les logements mis en location. Propriétaire en entreprise. - Isolation des bâtiments publics et installations de panneaux solaires.	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.A.1 + V.B.2
17	Se loger, habiter	Favoriser le lien entre la Rénovation et la Biodiversité	Estimer les gains énergétiques et environnementaux des rénovations	- Mesurer l'impact de la Rénovation sur la biodiversité (nicheir, barrière...) - Matériaux peu émissifs (utilisation de matériaux bio-sourcés ?) - Traitement	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.A.1 + II.A.2

PROPOSITIONS D'ACTIONS PLAN CLIMAT

18	Se loger, habiter	Exemplarité des collectivités	Réduire la consommation énergétique des logements communaux	- Rénover les logements communaux - Identifier les passoires thermiques - Installer des panneaux solaires (également pour le bâti privés (ex : Intermarché))	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.A.1 + II.A.2
19	Se loger, habiter	Améliorer l'offre de logement en Oisans	Augmenter le nombre de logement accessibles sur le marché logements performants ----- - Interdiction de mettre des systèmes fossiles dans le neuf (interdiction depuis le 1er juillet 2022) - Réseau de chaleur	- La rénovation énergétique est fortement liée à la politique de l'habitat. Sur l'Oisans il y a énormément de bâtiments existants, vacants depuis des dizaines d'année, souvent en indivisions. - Travailler à leurs récupération (préemption/ autre outils), afin d'améliorer l'offre des bâtiments et de traiter l'aspect manque de logement. Ces mêmes logements nécessitent une rénovation importante qui mérite d'être aider.	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	Actions en lien avec le PLH en cours d'écriture + IV.B.2
20	Se Déplacer	Actions sur le transport	Ascenseur valléen entre BO et Huez avec mise en place d'un péage pour l'accès par route. (Station sans voiture	- Utiliser l'ascenseur valléen pour le transport du frêt - Interdire le transport hélico touristique ou taxation des transports pour financer la transition	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.2 impossible d'interdire le transport hélico touristique
21	Se Déplacer	Mobilité solidaire	Développer l'offre de transport solidaire	- Réaliser l'achat de véhicule et mise à disposition au près de chauffeurs bénévoles (prises de course par téléphone) - Assurer un système d'engagement/ permis de conduire - Multiplier les aires de covoiturage / Stop et les répertorier - Proposer des abribus (pour chaque aire ?) et ajouter une signalétique lumineuse - Covoiturage = fichier Excel/ Google Sheet --> lisibilité (Idée de visualiser, recenser les offres/ demandes de covoiturages ?)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.3
22	Se Déplacer	Améliorer l'offre de transport en commun	Augmenter le nombre de passager.ère en transport en commun Faciliter l'accès au transport en commun	- Retravailler la tarification, la fréquence, la liaison et la correspondance, adapter les horaires aux besoins des usager.e.s - Faire la publicité pour que le transport scolaire puisse prendre les autres usagers - Améliorer la lisibilité des offres (dessertes des hameaux via les navettes) - Travailler le système de tarification pour développer le service - Développer le transport à la demande	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.1 + II.B.2 + II.B.3
23	Se Déplacer	Travailler la liaison entre Grenoble et Bourg d'Oisans	Améliorer l'offre de transport pour venir en Oisans	- Mise en place d'un car à haut niveau de service + tarification incitative + taxe péage (à l'entrée vallée en Oisans - Prévoir une voie spéciale bus / élargissement de la voirie pour améliorer la qualité du service et inciter à la réduction du nombre de véhicule - Pas de dissociation ascenseur valléen et accès à l'oisans (?)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.1
24	Se Déplacer	Gestion du trafic en période touristique	Améliorer les flux de transport sur les route en période de forte fréquentation	- Fermeture des 2x2 voies avec une seule voie lors de forte affluence + système que dans les tunnels (?)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	Questionner le Département !
25	Se Déplacer	Développer les services liés au vélo	Augmentation des services autour du vélo	- Signalétique = voie verte, développer les services vélos et stationnements adaptés et en proximité.	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.4
26	Se Déplacer	Concilier les usages	- Réduire les conflits d'usages de la voie verte = période de surfréquentation, piétons, chiens, équidés,	- Elargir la voie verte en travaillant également sur le revêtement	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.4

PROPOSITIONS D'ACTIONS PLAN CLIMAT

27	Se Déplacer	Tourisme et vélo	Développer l'offre touristique liée au cyclo-tourisme	- Communiquer sur le vélo tourisme aussi bien pour l'offre sportive - pédagogie	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.4
28	Se Déplacer	Partage et solidarité sur les routes	Améliorer la sécurisation des transports doux (vélo, piétons)	- Pouvoir se déplacer en vélo ou à pied en toute sécurité sur le territoire de l'Oisans	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.4
29	Se Déplacer	Réflexion sur la politique d'achat / Commercialisation	Faciliter un tourisme local plutôt qu'étranger	- Réduire les transports routiers par la réduction des imports de produits internationaux - Avoir une politique d'entreprise qui ne cherche pas à attirer un public provenant de l'autre bout du monde. ---> Relocaliser le public touristique en menant une réflexion sur les tarifs (forfaits) / rendre les logements plus accessibles. - Taxer le transport de "luxe" pour financer des services pour les locaux	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	atteinte à la liberté d'entreprendre des entreprises locales, actions non intégrées au PCAET
30	Se Déplacer	Améliorer le transport notamment pour les saisonniers	Navettes et covoiturage (?) fonctionnement grenoble) pour faciliter et décarboner les mobilités des salariés saisonniers	- Proposer de l'auto partage - Penser pour différents usagers : saisonniers, touristes, habitants à l'année (ne pas les oublier) - Proposer des consignes à la saison = déplacement facilité en transports communs - /!\ saisonnalité : proposer une offre à l'année - A lier au logement, si les travailleurs peuvent se loger en station = problématique résolue - Navettes, covoit, ascenseurs valléens (Adapter réglementation des ascenseurs valléens --> lobbying)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.3
31	Se Déplacer	Réglementer les stationnements avec un système malus/bonus (ex : taxer plus ceux qui viennent seuls)	Limiter les voitures en station	- Mise en place d'un stationnement payant + adapter fiscalité (Malus/Bonus) - Proposer des parkings relais en arrivée de vallée + bus à haut, niveaux de service - Stationnement = proposer plus de stationnement vélo sécurisé (garage, arceaux) + garage dans les résidences + penser aux différents usager.e.s et les différents types de vélos	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.2 + II.B.4
32	Se Déplacer	Rendre l'offre plus visible et lisible en transport en commun + fréquence	Augmenter le nombre de passager.ère en transport en commun Faciliter l'accès au transport en commun	- Rendre l'offre visible - 1 offre conséquente / fréquence (1 par heure) - Les correspondances /!\ : faire correspondre les horaires de train, bus et ascenseurs valléens - Inciter aux mobilités douces --> financière (bonus) - soigner l'attente entre les différentes correspondances(ex des 3 vallées avec la présence d'un bar dans les gares / lobbying SNCF pour publication des horaires plus tôt)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	II.B.1
33	Préserver l'environnement	Transmettre les données / La connaissance	Améliorer l'accès aux connaissances liées à l'environnement	- Faire des journées du patrimoine "de la biodiversité" (pas que culturel) - Savoir ce qui existe en connaissance	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	A.I.1
34	Préserver l'environnement	Développer des observatoires de l'environnement	Améliorer l'accès aux connaissances liées à l'environnement	- Observer/ connaître - Partenariat (à créer) - Partager la connaissance - Utiliser les données des observatoires - Savoir qui produit la donnée - Eduquer et éveiller la conscience des gens	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	I.A.1
35	Préserver l'environnement	transport vers sites sensibles	Protéger les sites sensibles	Développer les navettes pour gérer, éviter (?) les accès aux sites sensibles	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	I.A.1
36	Préserver l'environnement	Développer les MAEC	Augmenter le nombre d'agriculteur.rice concerné.e par les MAEC	- Contractualiser des MAEC	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.D.1

PROPOSITIONS D'ACTIONS PLAN CLIMAT

37	Préserver l'environnement	Travailler sur les eaux grises et non conventionnelles	- Savoir ce qu'on fait des eaux grises et des eaux de sortiess des stations d'épurations	- Eau non conventionnelle - Norme Iso - S'adapter pour utiliser l'eau pluviale - Inciter à utiliser les eaux pluviales commeu usage au quotidien (financer les particuliers)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	I.C.1
38	Préserver l'environnement	Entretenir et renouveler les forêts	Assurer la sécurité des personnes, lutte contre les incendies, érosions, avalanches...	- Permettre la gestion durable des forêts	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	I.C.2
39	Préserver l'environnement	Développer, protéger les trames verte, bleue, noire...	Assurer la prise en compte des différentes Trames dans les documents d'urbanismes (échelle communale)	- Travailler sur pollution lumineuse (éteindre les éclairages publics...) - Restaurer les trames - Renouveler les trames	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	I.A.2
40	Préserver l'environnement	Gérer la fréquentation des sites sensibles	augmenter la préservation et la communication autour des sites sensibles	- Communiquer - Sensibiliser (Panneaux, Qrcode) - Se structurer pour gérer les nouvelles pratiques de la montagne - Acculturer les personnes qui ne connaissent pas la montagne, Organiser des sorties --> mélanger histoire-culture-environnement	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	I.A.1 + III.A.1
41	Préserver l'environnement	Maitriser la communication	Augmenter la visibilité du territoire en cohérence avec sa préservation	- Faire attention à ce que la communication du territoire porte un message de préservation de l'environnement. "Maitriser" mieux la communication lorsqu'ils parlent de notre territoire (ex: influenceur.se.s) - Travailler avec les hébergeurs sur la communication des bonnes pratiques	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.A.1
42	Préserver l'environnement	Communiquer sur le territoire	augmenter la communication et la sensibilisation sur le territoire	- Sensibiliser les cyclistes à ne pas jeter les déchets dans la nature - Communiquer en plusieurs langues - Developper l'accessibilité aux forêts - Nouveau slogan du territoire --> Les Alpes préservées - Poursuivre la sensibilisation des enfants - Avoir une veille sur les publications qui se font en anglais sur le territoire (et les traduire pour s'en emparer) - Favoriser l'utilisation du bois (chauffage, construction...)	Atelier FORUM Plan Climat n°2 du 25/06/2025	III.A.1 + III.C.2
43	Se déplacer	Résilience et infrastructure		- Diversifier l'accessibilité au territoire (ex : transport par câble) - Exemple de la commune de Murenne en Suisse - Elaborer une gouvernance collective pour chercher un nouveau modèle --> comité d'axe 1091	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.B.2
44	Se déplacer	Gouvernance partagée		- Sur l'offre, la tarification (?réflexion à mener sur l'offre?) - Coordonner les actions (Région, Département, communes, CCO, SNCF) - Imaginer le futur - Partager les données, les stratégies adoptées afin de réfléchir aux parcours usager.e.s - Guichet unique pour ?rassembler? des offres - Comité d'organisation de la mobilité (investissement, projet, opérationnalité, tarif...)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.B.1

PROPOSITIONS D'ACTIONS PLAN CLIMAT

45	Se déplacer	Faciliter l'usage des transports en commun		- Améliorer la lisibilité : Valorisation de l'existant (Si le service fonctionne bien, on peut envisager l'augmentation de la cadence) - Fréquence : Voie routière dédiée au transport en commun/ séparer les arrêts de bus de la voirie - Reflexion sur un prix attractif : Inciter au report modal à travers la mise en place d'un service gratuit ou avec tarifs selon des critères sociaux - Coordonner les actions des maîtres d'ouvrages (Département, Région, CCO, communes) - Développer la garre de Jarrie puis construire un haut niveau de transport (bus) - Optimiser les correspondances (horaires adaptés...) - Désaisonnaliser l'offre des transports communs : adapter l'offre et la taille des navettes - Développer le train - Inciter au report modal par la mise en place de péages pour ceux qui utilisent pas les alternatives partagées (ex : transport par câble) - Soigner les gares de correspondances : confort à l'arrêt (abri contre la pluie...), sécurisé (ex :passage d'un mode de transport à l'autre)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.B.1 + II.B.2 + II.B.3 + II.B.4 La Région n'est pas en mesure de porter avec l'Etat le développement du train en Oisans (trop coûteux)
	Se déplacer	Décarboner/ limiter l'usage des transports		- Repenser les cibles touristiques - Développer le télétravail + les équipements (fibre), coworking - Limiter les déchets et sensibiliser à nouveau sur le compostage = réduction des tonnages = réduction des émissions liées au transport (Sonde des CSE) / Sensibiliser les usager.e.s (touristes et locaux) et les sociopros - Assurer une bonne qualité des sites de compostages pour garantir son emploi au niveau local - Gérer l'offre de stationnement en montagne : gestion des flux (limiter les conflits d'usages + préservation des milieux naturels) --> Réussir à fournir un service payant mais également attractif - Proposées une journée sans voitures dans les villages - Faciliter la pratique du STOP sur les trajets réguliers (campagne de communication)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	tout l'axe II.B + III.A.1
46	Se déplacer	Mobilités douces et partagées		- Valorisation de la mobilité douce via un plan de communication (création d'une culture mobilité douce --> Challenge vélo, voiture électrique) - Travailler le dernier kilomètre (offre multimodale) : difficulté à mettre en place de part la topographie/ géographie du territoire - Développer du covoiturage avec un réseaux de proximité, plus une incitation fiancière (ex : BlaBlaCar daily) + parkings - Développer l'autopartage : prioriser l'usage de véhicules "propres" (ex :électrique) - Développer le nombre de bornes véhicules électriques - Améliorer la qualité de l'offre pour les VAE par l'offre de stationnement, la mise en place de borne de recharge - Assurer la sécurité des déplacements pour les piétons, le vélo par le déclassement de routes en les dédiant à la mobilité douce + sensibilisation pour limiter des conflits d'usages - Faciliter les liaisons intermobilités (pôles d'échanges multimodaux)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	tout l'axe II.B
47	Se déplacer	Transport de marchandises		- Donner une place centrale aux ascenseurs valléens dans le transport de frêt + Idée de centre logistique à B-O pour une diffusion en étoile (problématique d'accès au foncier pour un cnetre logistique à B-O) - Développer le transport par câbles - Interdire la circulation des camions de marchandises certains jours	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.B.1
48	Se loger	Friche - Barrage / Recherche de logements - lien avec le PLH et SCoT		- Transformer les friches / renaturaliser - Réutilisation des terres - Exigences sur la qualité de bâti : BBC + lien avec la ZAN et le SCoT	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	III.B.3
49	Se loger	Confort d'été		- Toiture claire ou végétaliser (voir même la voirie) afin de limiter l'effet d'albedo et de garantir un confort d'été malgré les fortes chaleurs	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.A.2

PROPOSITIONS D'ACTIONS PLAN CLIMAT

50	Se loger	Articuler le Plan Climat avec les programmes d'urbanismes / Constructions neuves		- Aide plus importante pour les propriétaires bailleurs - Conditionner les logements "neufs" à des critères environnementaux (aller plus loin que la RE2020)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.A.1 + II.A.2
51	Se loger	Kits solaires (thermiques et Photovoltaïques)		- Voir avec les développeurs de photovoltaïques pour récupérer les kits - Développer le Solaire thermique pour les hébergeurs touristiques (campings...) - Auto consommation collective via le photovoltaïque. Consturie un montage pour que les bâtiments publics alimentent le quartier environnant - Creuser sur le stockage virtuel (photovoltaïque) pour identifier la pertinence de ce dispositif. (peut-être intéressant pour augmenter la part d'autoconsommation) - Inventorier, identifier les installateurs/artisans capables de faire de la renovation pour s'adapter au logement (EX : Utiliser l'énergie solaire pour réchauffer l'eau du lave-vaisselle...)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	IV.A.1
52	Se loger	Réseau de chaleur		- Travail sur les réseaux de chaleurs alimentés par du bois (travail entre copropriétés et le public)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	IV.B.2
53	Se loger	Création d'un poste CEP / chargée de mission		- Réalisation du diagnostique de consommation énergétique par le.a technicien.ne - Etablir un plan pluri-annuel de rénovation	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.A.1
54	Se loger	Exemplarité du patrimoine public		- renforcer le travail sur les fonds de concours avec des critères environnementaux - Accompagner les communes à la rédaction de claudes sociales (déjà existant) ajoutée la clause environnementale dans les marchés publics - Etablir un plan pluri-annuel à horizon 2030 pour le plan de rénovation globale - Réaliser un Diagnostic sur tous les bâtiments existants pour prioriser les travaux - Intégrer la production d'énergie renouvelable (solaire, PV, bois) - Intégrer des problématiques plus larges (ex : gestion des eaux de pluies) - Collectivité face des tests pour permettre d'avoir des solutions clé en main (récupération eau, déchets...) - Une personne mutualisée pour la CCO (CEP + Accpt AGEDEN)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	V.B.2
55	Se loger	Photovoltaïque sur les bâtiments publics / privés		-S'appuyer sur le cadastre solaire (déjà existant) - Ajouter une obligation de production d'EnR sur les bâtiments neufs. A intégrer dans les PLU - Parcours du combattant - Centraliser une méthode pour installer le photovoltaïque - Avoir une présence sur le territoire - Travailler sur les fermes solaires et sur les zones artificialisées - Ombrière solaire obligatoire - Réfléchir collectivement : mutualiser les équipements et effectuer des commandes groupées sur le photovoltaïque	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	IV.A.1
55 bis	Production EnR	Filière bois		- Organiser la filière bois grâce à la mise en place de réseau de chaleur - Effectuer des groupements de commande pour maintenance / achat de combustible	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	IV.B.2
55 ter	Se loger	"Opération thermostat"	Réduire la consommation énergétique via des animations sur la sobriété des usages	- Faire une campagne de sensibilisation - Refaire l'explication pour moins chauffer - Distribution de mousseur, débitmètre par la Communauté de communes/ Maison France Service, communes	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	III.A.1 + III.B.1

PROPOSITIONS D'ACTIONS PLAN CLIMAT

56	Se loger	Economie circulaire / Ressource locale		- S'appuyer sur la stratégie forestière bois SUD-Isère - Augmenter la présence de bois pour les constructions (ex : passerelle voie cyclable...)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	III.C.2
57	Se loger	Mettre en place une maison des propriétaires	- Centraliser les acteurs de l'habitat (stations) afin d'assurer l'effectivité des actions à mener	- S'appuyer sur l'exemple de St-Martin de Belleville - Délivrer un label critère environnement aux propriétaire faisant partie de la maison des propriétaires - Articuler les OT / Communes / propriétaires	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.A.1
57 bis		Promouvoir les entreprises locales	Constat : il manque des entreprises locales spécialisés dans la question de la transition énergétique / écologique (notamment dans le photovoltaïque) / Absence de labelisation	- Valoriser des emplois agissant pour la transition écologique (artisanat) grâce à une maitrise foncière de la Cco (?) - Mutualiser des postes administratifs pour aider à la labelisation	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	III.A.2
57 ter		Brûlage des déchets verts / valorisation des déchets verts	Réduire la quantité d'émission de GES émises par la combustion des déchets verts et chercher à les valoriser		Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	V.B.2
58	Se loger	Mettre en place une OPAH _ Aide à la rénovation	Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)	- Accéder à un accompagnement poussé pour tous les ménages - Accéder à une avance de frais en plus pour les menages avec un revenu modestes et très modestes. - L'intercommunalité est porteuse des travaux de rénovation ou une société publique locale (SPL)/ Société d'économie mixte (SEM) (Idée EPF (Etablissement Public Foncier) transposée à la rénovation) - Consolider les aides locales (compléter avec les aides nationales/ renforcer) : les aides locales sont très importantes pour couvrir ce qui n'est pas couvert par les aides nationales (ex : rénovation résidences secondaires)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.A.1
58 Bis	Se loger	Sobriété des usages		- Sensibilisation sur les éco-gestes : chauffage ou pull... - S'appuyer sur les hébergeurs touristiques pour sensibilsier sur la gestion des déchets, les économies d'eaux, réduction de la consommation énergétique	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	III.A.1
		Exemplarité des patrimoines publics		- Garantir un rôle d'exemplarité des bâtiments publics en termes de consommations énergétiques (ex : chauffage piscine ouverte en hiver / Patinoire en été)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	V.B.2
58 Ter	Habitat	Trames noires		- Travailler avec les copropriétés privées et sur le patrimoine public pour garantir l'absence de pollution lumineuse	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	I.A.2
59 (recto-verso)	Se loger	Manque de logement / Lien avec PLH		- Impôt sur les logements non-entretenu Ou subventions pour des travaux de rénovations (Qui déclenche la taxe ? Quand on la déclenche?) --> Réinjecter l'argent des taxes pour la rénovation énergétique (faire attention à l'effet rebond (des plus riches qui rachètent)) - Etablir un périmètre pour préempter : Adhérer à l'EPFL/PFL pour construire un levier de finance - Prioriser les actions dans le cadre du PLH/ PCAET - Plan Marshal sur le logement en Oisans : Mettre de l'argent public dans l'économie immobilière locale (ambition lien avec le PLH) - Obligation à la location pour les logements neufs : Par le biais d'une convention aménagement touristique entre la CCO, les propriétaires et les promoteurs s'assurer d'une mise en location (agence immo / Taxe séjour) (Loi montagne)	Atelier Plan Climat agent/élu du 27/06/2025	II.A.1